

TENTATIVES DE SUICIDES ET SUICIDES À LA DGFIP

MALAISE GÉNÉRALISÉ À LA DRFiP :

LETTRE OUVERTE

AU DIRECTEUR RÉGIONAL DES FINANCES PUBLIQUES D'ÎLE-DE-FRANCE ET DE PARIS

Monsieur le directeur,

La situation à la DRFiP Paris est particulièrement alarmante et si vous ne pouvez pas feindre de la découvrir, vous vous devez surtout de prendre des mesures à la hauteur du péril.

Et ce ne sont pas les résultats de l'observatoire interne qui permettront de contredire les difficultés exacerbées auxquelles sont confronté·es les agent·es parisien·nes.

Tous les indicateurs de cet observatoire démontrent que la situation est plus dégradée socialement, humainement et professionnellement à Paris qu'ailleurs sur le territoire où elle n'est pourtant pas idyllique.

En effet, partout sur le territoire la DGFIP est en proie à un profond malaise, et la presse nationale s'est récemment faite l'écho d'une inquiétante vague de suicides qui traverse notre administration. Après avoir évoqué le cas d'un de nos jeunes collègues qui s'est pendu sur son lieu de travail en Seine Saint-Denis le journal *Le Monde* révélait le 8 juillet dernier l'ampleur inquiétante du fléau en ces termes :

« C'est le début d'une impressionnante série noire. Depuis le 1^{er} janvier, douze personnes dépendant de la direction générale des finances publiques (DGFIP) se sont suicidées à travers la France, et huit autres ont tenté de le faire, selon le comptage réalisé par cette administration du ministère de l'économie et des finances. »

Depuis, plusieurs organes de presse ont relayé à leur tour ce même constat inquiétant Du *Point* jusqu'à *Sud Ouest* en passant par France Info... Et le phénomène est loin d'épargner la DRFiP Paris

où l'on dénombre depuis janvier 2 tentatives de suicides et un suicide : des chiffres qui représentent donc plus de 8 % des suicides et 25 % des tentatives recensés à l'échelle du pays.

Un tel constat devrait susciter une réaction à la mesure de la gravité du phénomène qu'il met en lumière.

Vous ne pouvez avoir oublié que dès votre arrivée à la tête de cette direction (en janvier de cette année), Solidaires Finances Publiques Paris vous a immédiatement alerté de l'état de la souffrance au travail qui tendait à s'aggraver dangereusement et à se généraliser parmi les agent.es de cette direction.

Vous ne pouvez avoir oublié qu'avec toutes les précautions qu'exigeait un constat aussi alarmiste, nous vous avons toutefois avoué redouter que des collègues n'aillent effectivement jusqu'à commettre l'irréparable en attendant à leurs jours.

Si nous étions déjà allés jusqu'à évoquer de telles inquiétudes dès nos premiers échanges, ce n'était bien évidemment pas pour agiter un chiffon rouge basé sur d'improbables prédispositions divinatoires mais simplement parce que nos militant.es se sont retrouvés de plus en plus fréquemment confrontés à l'expression de la souffrance de collègues dont nous sommes les premier.es témoins, les premiers récepteurs et les premiers relais.

Nous vous avons exposé les causes de ce profond mal-être qui peut confiner à l'épuisement chez certain.es ; des causes qui peuvent être multiples et cumulatives et que nous avons pris la peine de recenser.

Sans vouloir en dresser ici le catalogue exhaustif, nous nous contenterons cependant de vous énumérer à nouveau celles qui sont le plus régulièrement et le plus spontanément évoquées.

LES CAUSES DU MALAISE

Plusieurs causes apparaissent en effet à l'origine du malaise :

- **Certaines pratiques managériales manifestement toxiques** qui sont systématiquement couvertes (au point que la question de savoir si elles ont pu être encouragées ou en voie de devenir structurelles à la DGFIP s'est souvent posée).

- **Un déficit de reconnaissance** (particulièrement perceptible au moment des évaluations professionnelles. Certains entretiens devenant de plus en plus souvent de véritables procès faisant peser individuellement aux agent.es la responsabilité de la dégradation générale d'indicateurs statistiques pourtant due au manque de moyens et aux bouleversements continuels de l'organisation du travail qu'ils et elles subissent déjà au quotidien) ; un déficit de reconnaissance qui, outre le gel des rémunérations, passe également par un déni des difficultés ; un refus du droit à l'erreur ; un manque de soutien lorsque les agent.es sont confrontés à des usagers agressifs, le comportement de certain.es encadrant.es qui, au moindre problème, s'empressent de se décharger de toute part de responsabilité sur leurs agent.es (plutôt que de les soutenir dans l'adversité), un manque de confiance qui peut se traduire par un contrôle excessif ou permanent (y compris des temps de pause)...

- **Un déficit d'écoute des agent.es** dont les aspirations ne sont jamais entendues et qui se sentent totalement déconsidérés. La difficulté à faire désormais appliquer certaines préconisations médicales ajoute à ce sentiment de déconsidération et alimente chez certain.es l'impression d'être

traité·es comme de vulgaires pions par une administration prête à sacrifier leur santé sur l'autel d'une quête d'objectifs inatteignables au regard des moyens disponibles. On ne compte en effet plus les situations ubuesques telle que celles de collègues souffrant par exemple de problèmes auditifs et néanmoins positionné·es en BFRU ou en cellule téléphonique.

- **Des surcharges de travail** alourdies chaque année par les suppressions de postes

- **Des restructurations perpétuelles** qui outre la perte de sens au travail qu'elles induisent, ont par ailleurs pour effet de se traduire par des changements de priorité constants, par des injonctions contradictoires et des changements de missions répétés. Ces bouleversements se matérialisent de plus en plus par des « réaffectations » forcées ou subies au sein d'un même service sur de nouvelles tâches ou de nouvelles structures. Peu de services échappent en effet aujourd'hui à la mise en place de blocs prétendument « fonctionnels » ou à celle de nouvelles cellules (téléphoniques notamment) dans lesquelles les agent·es se voient redéployé·es à mesure du dépeçage et des délocalisations de leurs missions.

- **La poursuite du NRP** qui va continuer de se traduire par une mobilité forcée de nombreux collègues dont les sites ferment.

- **La dégradation des règles de gestion** qui précarise un nombre croissant de collègues et les bloque toujours plus - et plus longtemps - sur un poste ou une spécialité qu'ils peuvent avoir des difficultés à quitter.

- **La constante dégradation des conditions de travail** particulièrement perceptible sur les sites densifiés et en travaux...

UN MAL PROFOND QUI EXIGERAIT QU'ON EN PRENNE TOUTE LA MESURE

Après cet exposé de certaines des causes du mal, si nous prenons la peine de vous adresser cette lettre ouverte, Monsieur le Directeur, c'est que Solidaires Finances Publiques Paris s'inquiète aujourd'hui véritablement que - *malgré votre volonté affichée d'œuvrer à l'amélioration des conditions de travail à la DRFIP* -, toute la mesure ne soit pas prise de la gravité et de l'ampleur de la souffrance au travail qui gangrène cette direction.

A l'heure où une vague de suicides traverse notre administration, Solidaires Finances Publiques Paris reste en effet attentif à ce que les réponses soient apportées **aux véritables causes** du mal et veillera à ce que la DRFIP ne cède pas à la tentation de répéter les mêmes manœuvres que par le passé.

- Nous veillerons en effet d'abord à ce que **la Direction ne nie ou ne minimise plus la réalité ni l'ampleur des dégâts humains et sociaux des politiques nationales comme locales conduites jusqu'à présent à Paris.**

- Nous veillerons également à ce qu'elle **assume enfin et pleinement sa véritable part de responsabilité** dans la situation critique que nous traversons aujourd'hui. En effet nous vous rappelons que vous êtes pénalement responsable de la santé des agent.es placé.es sous votre autorité. Cette situation dont vous héritez : nous aurions probablement pu l'éviter si nous avions été

davantage entendu·es par le passé. Nous avons en effet, depuis des années tenté de vous prévenir que nous en prenions dangereusement le sinistre chemin sans qu'il ne soit manifestement tenu compte de nos alertes. Il n'est plus possible de continuer dans cette voie qui méprise la parole des agent·es et des organisations syndicales qui les représentent.

- Nous veillerons enfin à ce que la DRFIP ne s'attache pas qu'à **produire de simples effets de communication destinés à donner l'illusion** de la prise en considération des difficultés dont cette direction cherche souvent plus à détourner l'attention des seules réponses pourtant susceptibles de leur apporter des solutions efficaces.

NOS INQUIÉTUDES ET NOS DOUTES ALIMENTÉS PAR ...

... des obstacles politiques à l'objectivité

Pourquoi nourrissons-nous de telles inquiétudes quant à la nature des réponses que vous pourriez être tenté d'apporter ?

D'abord parce que nous n'ignorons pas que nationalement, les **récentes annonces du Premier Ministre en matière d'orientations budgétaires n'augurent pas** (loin s'en faut) **d'une volonté politique d'en finir avec les suppressions d'emplois et par voie de conséquence avec la destruction des services publics ou avec la maltraitance dont sont victimes les fonctionnaires depuis des années.**

L'annonce de nouvelles suppressions d'emplois et du non remplacement d'un fonctionnaire sur trois exacerbe en effet les mécontentements et participe du rejet massif par la population française des choix budgétaires présentés publiquement le 15 juillet dernier.

Les 3/4 des électeurs seraient en effet hostiles aux orientations d'un François Bayrou qui, à l'image de l'ensemble de l'exécutif, ne se préoccupe plus depuis longtemps du respect des aspirations démocratiques tant tous semblent désormais accoutumé·es à une pratique confiscatoire de l'expression de la souveraineté populaire et nationale.

Mais si nous sommes particulièrement inquiet·es de l'inadéquation de la réponse que vous seriez susceptible d'apporter au mal-être et à la souffrance ambiante à la DRFIP, c'est également parce que le Ministre de l'Économie : **M. LOMBARD** - *alors qu'il était questionné dans la presse sur les nombreux suicides à la DGFIP* -, **s'est empressé de nier toute part de responsabilité de l'administration sans même attendre le moindre résultat d'enquête.**

Des enquêtes dont nous redoutons aujourd'hui qu'elles cherchent donc moins à mettre en lumière une réalité objective qu'à valider les l'expression d'un Ministre (qui ne peut pourtant que résonner comme tout à la fois un déni, un mépris et **une provocation**). Rappelons que cette position a été prise par le Ministre alors même qu'un collègue de Seine Saint-Denis est allé jusqu'à se pendre **sur son lieu de travail** et qu'un tel acte aurait mérité davantage de mesure, de justesse et d'objectivité dans le jugement exprimé par l'exécutif.

Vous comprendrez donc dans ce contexte que les prétendues quêtes d'objectivation à la DGFIP soient désormais suspectes après la précipitation du Ministre Lombard à déclarer que ces suicides n'étaient que des « *dramas individuels* », qu'ils n'étaient « *pas liés à des raisons d'organisation, de charge de travail ou de management* » et qu'ils ne pouvaient pas s'expliquer par des « *raisons particulières liées à l'organisation ou aux missions de cette grande administration* ».

... un climat local sous pression à la DRFIP

À Paris deux enquêtes relatives **aux conditions de travail** ont été ouvertes dans des services dans lesquels des tentatives de suicide et un suicide ont pu être déplorés (ces enquêtes ne sont par ailleurs pas directement centrées sur les tentatives de suicides à proprement dites).

Nous craignons donc que la DRFIP ne cherche aujourd'hui à faire coïncider les résultats de ces enquêtes avec les conclusions hâtives du Ministre.

Nous craignons cette dérive parce que nos représentant·es en formation spécialisée et certains des collègues prenant part à ses enquêtes, redoutent que les préconisations de l'administration ne soient pas à la hauteur de la gravité des faits notamment si la toxicité de certaines pratiques managériales devait être avérée.

Et nous déplorons qu'il soit déjà plus globalement, particulièrement difficile de faire reconnaître la nocivité de certaines pratiques managériales déviantes qui (malgré l'état de santé détérioré des collègues qui les subissent) ont continué d'être couvertes par la DRFIP comme par la DGFIP.

Vous avez en effet relayé récemment sur Ulysse Paris (pour répondre à une organisation syndicale qui n'est pas la nôtre) les conclusions contestables de l'administration centrale concernant les pratiques d'une minorité de chef·fes de service dont quelques un·es ont pourtant eu des effets particulièrement toxiques et dévastateurs.

Vous avez écrit : « *Au terme de l'instruction de ces affaires, l'administration centrale a considéré que les signalements reçus ne répondent pas à la qualification de faits de harcèlement moral et que les chefs de service incriminés n'avaient pas outrepassé les limites de l'exercice normal de leur pouvoir hiérarchique.* »

Pour les collègues qui ont eu à connaître de telles conclusions après avoir vécu des situations que personne ne devrait avoir à traverser dans un environnement professionnel sain ; l'effet a déjà été dévastateur (y compris en termes de confiance dans les processus d'objectivation des faits).

Leur répétition dans Ulysse n'aura pas pu en la matière être interprétée comme un signal de rupture ...

Vous comprendrez donc que, dans ces conditions, nous ne pouvons que redouter une reprise de la parole ministérielle d'Eric Lombard dans tout ce qu'elle trahit de plus sombre : un profond mépris pour la santé des agent·es que nous sommes et des conclusions déjà connues avant même la conduite d'enquête dont l'objectivité ne peut désormais que susciter certaines interrogations.

Et nous tenons à ce stade à clarifier un point pour éviter que nos propos ne soient transfigurés d'une quelconque manière :

Nous ne cherchons en aucun cas à stigmatiser l'ensemble de l'encadrement mais simplement à pointer les quelques pratiques déviantes. Nous ne sommes en aucun cas responsables du mal-être croissant de l'encadrement que vous malmenez en leur assignant des objectifs toujours plus inatteignables au regard des moyens alloués.

Vous êtes responsable du mal-être de certain·es cadres puisque toutes et tous ont compris avec votre prédécesseure que la DRFIP attendait d'elles et d'eux qu'ils et elles soient des « *acteurs du changement* » et en aucun cas qu'ils ou elles n'osent évoquer les difficultés que poserait une nouvelle réforme de structure sous peine de sanction ou de discrédit.

C'est peut-être en partie ce qui peut expliquer le ruissellement d'une pression qui fait aujourd'hui tous les dégâts que nous connaissons et que vous ne pouvez pas nier à la lumière des résultats alarmant de l'observatoire interne.

... des éléments de langage : l'instrumentalisation de l'alibi du « multifactoriel »

Si nous nourrissons aujourd'hui autant de réserves sur votre volonté de vous attaquer aux causes profondes du mal, c'est aussi parce que (bien que vous ne soyez pas allé jusqu'au déni honteux et caricaturalement prématuré de notre ministre), nous sommes nombreuses et nombreux à avoir eu le sentiment que vous vous prépariez déjà à une « **riposte sémantique** » destinée à minimiser la part de responsabilité que l'administration est susceptible de porter dans les événements dramatiques qui se sont produits à Paris.

Solidaires Finances Publiques Paris s'inquiète en effet, depuis longtemps déjà, de la possibilité à la DRFIP d'une dérive analogue à celle qu'a connue France Telecom par le passé. À ce titre nous aspirons aujourd'hui à ce qu'un diagnostic sérieux puisse être dressé alors que la présence de premiers symptômes d'un mal plus qu'inquiétant mériteraient réellement qu'il soit procédé à un examen véritablement objectif de l'impact de l'organisation du travail et du management sur la santé des agent.es.

Dans cette quête d'objectivité, nous n'avons aucune difficulté à reconnaître que les suicides et les tentatives de suicide ont le plus souvent des origines « multifactorielles ».

Et nous savons d'ailleurs combien des agent.es déjà fragilisés par des difficultés personnelles ou familiales peuvent plus mal supporter que d'autres la perte de sens de leur travail, l'incertitude de leur positionnement dans un service, l'instabilité de leur environnement professionnel, les pressions statistiques et à fortiori les pratiques managériales toxiques et déstabilisantes.

En toutes hypothèses, ces éléments ont pu alimenter un mal-être et être constitutifs de la souffrance dans des proportions qui peuvent certes rester à définir.

Il importe toutefois de pouvoir envisager qu'ils aient pu être déterminants dans le passage à l'acte pour des collègues ne voyant plus d'autre issue que celle d'une fin dramatique.

Nous savons, pour y être confrontés depuis de nombreuses années et tenter de tirer la sonnette d'alarme par une Direction désespérément sourde à nos alertes) que le nombre des cas de souffrance qui nous sont relayés tend à augmenter dangereusement, que les médecins du travail reçoivent également un nombre croissant d'agent.es dont la santé est fragilisée par l'exercice même de leur activité professionnelle. **Ce constat mérite donc de rappeler, sans même préjuger des conclusions d'un travail d'enquête, que la réalité de la responsabilité de l'administration doit pouvoir être ne serait-ce qu'envisagée plutôt qu'éluée ou minimisée à priori.**

Or nous avons systématiquement eu le désagréable sentiment que c'est très exactement la démarche dans laquelle semble s'engager cette administration. Chaque fois qu'elle est confrontée à une tentative de suicide, elle s'empresse comme première réaction de rappeler le caractère le plus souvent « **multifactoriel** » des causes de tels actes.

Si encore une fois nous ne disconvenons pas (comme nous venons de le rappeler) de la potentielle pluralité des motivations qui peuvent conduire certain.es de nos collègues à tenter de se suicider, **cet argument ne doit pas être avancé pour diluer la part de responsabilité que l'administration est susceptible de porter** dans ces événements dramatiques.

Solidaires Finances Publiques Paris sera par conséquent particulièrement attentif à ce que la DRFIP ne cherche pas davantage à fuir sa part de responsabilité en tentant de la dissoudre ou de la dissimuler derrière les de possibles fragilités personnelles des agent.es ayant essayé d'attenter à leurs jours.

Solidaires Finances Publiques Paris attend en effet de l'administration qu'elle recherche à identifier les causes réelles du mal pour pouvoir s'attaquer aux racines mêmes de la souffrance.

Solidaires Finances Publiques attend donc en la matière que l'administration assume pleinement sa part de responsabilité, rien que sa part mais TOUTE sa part de responsabilité.

... la poursuite des déstructurations

Enfin si nous nous questionnons sur l'intention de la DRFIP de remédier aux causes principales de ce mal-être sans tenter de ne proposer une réponse qui ne soit autre chose qu'une simple entreprise de (contre) communication, c'est aussi parce que nous restons perplexes et critiques devant les choix opérés récemment.

Non seulement, nous n'avons pas constaté la moindre action de nature à faire cesser les pratiques hiérarchiques déviantes notamment dans les services au sein desquels vous ne pouvez ignorer la réalité des difficultés (compte tenu notamment des fréquentes remontées que nous vous adressons) mais les déstructurations des services n'ont pas non plus été freinées.

Nous espérons en effet avoir suffisamment insisté sur les difficultés engendrées par la dépeçage de certains services et la délocalisation de certaines de leurs missions en mettant en lumière les obstacles rencontrés avec la création des antennes SIE (de Vierzon notamment) ou des Centres de Contact des Professionnels après ceux des SIP ...

Ces délocalisations n'ont en effet, pas pour seules conséquences d'altérer la qualité du service rendu, de casser le lien de proximité entre l'usager et son administration ; elles se traduisent aussi pour les collègues par des repositionnements constants au sein de leurs services au gré des missions transférées.

Mais plutôt que de freiner ce mouvement de délocalisations, vous avez récemment choisi de l'alimenter un peu plus encore. Vous avez ainsi décidé de transférer la mission accueil des trésoreries amendes vers un Centre de contact dédié qui devrait voir le jour à Saint-Omer en 2026. Nous n'avons cessé de dénoncer le sort réservé aux agent.es en charge de cet accueil particulièrement difficile et qui ont été véritablement maltraité.es notamment à l'occasion de la mise en place d'une cellule téléphonique en octobre dernier.

Nous avons abondamment expliqué que la création d'une telle cellule, dans les conditions qui ont présidé à son lancement, ne pourrait en aucun cas représenter une solution à des problèmes qu'elle ne faisait que déporter, déplacer ou tenter d'invisibiliser. Nous avons dit, écrit et répété qu'elle déstructurerait les trésoreries amendes, qu'elle ne serait pas en capacité d'absorber le flux des sollicitations d'usager.es désormais privé.es de tout accueil physique et qu'elle mettrait en péril le bien-être des agent.es. La DRFIP n'a jamais souhaité entendre nos alertes et a poursuivi le déploiement de cette cellule à marche forcée avec un pilotage des plus agressifs de surcroît. Les conséquences sur la santé des agent.es qui y sont affecté.es ont été et continuent d'être déplorables. Et vous ne pouvez nier (enquête en cours à l'appui) la réalité d'une souffrance dont l'administration porte à cet égard toute la responsabilité.

Pourtant aujourd'hui, loin de consentir à entendre nos alertes vous proposez pour seule réponse : **la délocalisation qui ne résout structurellement RIEN, bien au contraire.**

Vous transférez, déplacez les difficultés ailleurs sur le territoire en accentuant parallèlement le dépeçage des missions et des services parisiens ; en aggravant de surcroît la détérioration déjà consommée du lien de proximité avec nos usager.es...

Pire : fort des expériences des Centres de Contact des particuliers comme des Pros, vous ne pouviez

ignorer que ce choix n'améliore ni la qualité de traitement ni les conditions de travail des collègues (de celles et ceux qui travaillent dans les Centres de Contact comme de celles et ceux qui restent dans les services déstructurés et qui continuent toujours d'avoir à effectuer une partie des missions officiellement et théoriquement transférées). Les problèmes de réparation de compétence sont légion avec les différents Centres de Contact (CC) et l'industrialisation du traitement dans ces structures entraîne une réelle insatisfaction générale ainsi que des retours de charge dans les services que ces mêmes CC sont pourtant censés soulager.

Nous nous inquiétons donc de constater que vous ayez opté pour un tel choix qui n'augure rien de positif et qui alimente cette course à la déstructuration, cette instabilité continue qui constitue aujourd'hui pourtant une source parfaitement identifiée de la souffrance au travail ressentie à la DRFIP.

... des modalités de consultations particulières.

Enfin, nous craignons aussi et surtout la production de réponses « **en trompe-l'œil** » qui ne procéderaient que d'une entreprise de communication destinée à détourner ou à masquer les problèmes plutôt que de s'attaquer à leurs véritables causes.

À cet égard, la manière dont vous semblez vouloir traiter le déficit d'écoute dont souffrent les agent.es de cette direction cristallise toutes nos inquiétudes.

Le constat tel qu'il est notamment mis en lumière par le bilan de l'observatoire interne est sans appel. Plus des 4/5e des agent.es de la DRFIP ne se sentent pas écouté.es (et encore moins entendu.es) par leur direction.

Le 24 juin dernier, à l'issue d'un collègue des cadres au cours duquel a dû être dressé le constat d'une déconsidération (voire d'un mépris) dont nos collègues se sentent victimes dans leur quotidien professionnel ; vous avez engagé, dans la perspective de votre plan triennal stratégique de la DRFIP pour 2025-2028, une démarche dont nous redoutons hélas de bien connaître les ressorts.

Ces ressorts, l'administration en a déjà activés d'assez similaires pour tenter d'arracher un avis favorable pour instaurer le flex-office sur Paganini.

Les collègues n'ont pas été dupes et ont massivement rejeté le projet.

La DRFIP y a aussi eu recours pour faire la propagande de la semaine en 4 jours... sans plus pouvoir tromper les collègues sur la dangerosité du dispositif.

Pour rompre avec un déficit d'écoute structurel, il n'est pour nous pas admissible de s'en tenir à la mise en place d'ateliers composés d'un panel limité de « volontaires », comme ce fut le cas avec le « *grand remue-méninges* » censé participer à l'élaboration du COM ; des micro-ateliers de réflexion « métiers » dont il n'était alors ressorti que des « *nuages* » de concepts (tels que le développement de « la marque DGFIP » qui avait plus probablement été soufflée par un cabinet de conseil que par les agent.es) dans lesquels l'administration avait puisé les seuls éléments de langage qui intéressaient son projet.

Des groupes de travail que vous mettez aujourd'hui en place, ceux réunissant des cadres A + ont déjà été organisés pour officiellement œuvrer notamment à « *l'amélioration des conditions de vie au travail* », « *à l'amélioration de la cohésion des équipes* », « *à l'amélioration de l'accompagnement des agents* »...

Un affichage qui pourrait être louable si nous ne savions pas que votre prédécesseure s'était mécaniquement employée à museler et à circonscrire la parole d'un encadrement dans un espace des

plus contraints.

Elle a en effet constamment cherché à intimider les cadres A + en leur faisant parfois planer le spectre de la sanction disciplinaire s'ils ne démontraient pas leur capacité à courber l'échine et à soutenir les déstructurations qu'elle décidait ; s'ils n'étaient pas en somme de bons « *acteurs du changement* ». Nous sommes aujourd'hui très perplexes voire dubitatifs sur l'expression de A + qui se voyaient interdits il y a quelques mois encore de parler de « *souffrance au travail* » à la Directrice Régionale qui en avait fait sujet tabou.

Nous n'excluons pas que certain.es cadres A + (à qui l'on ne cesse de rappeler un devoir de loyauté sans faille) aient ainsi pu légitimement **s'autocensurer** dans un tel contexte même si certaines propositions ont pu être avancées.

Le choix de certains des animateurs de ces groupes de travail peut également poser question quand la nature même des ateliers n'est par ailleurs pas directement suspecte ! Comment imaginer répondre au besoin de renforcer « *l'attractivité de la DRFIP* » (l'un des groupes de travail proposé aux cadres A+) en imaginant que les réponses excluraient de facto les questions relatives à la rémunération des agent.es, celles relatives aux charges de travail et aux pratiques managériales toxiques ?

Voilà pour nous l'illustration de notre crainte d'être confrontés avec ces groupes de travail à de purs objets de propagande qui ne permettront en aucune façon d'apporter les seules véritables bonnes réponses aux vrais problèmes.

Voilà l'illustration d'une démarche qui tentera sans doute de nous « *faire prendre des vessies pour des lanternes* » avec des propositions qui risquent de ne viser que les sources accessoires des maux sans répondre aux plus fondamentales. S'agira-t'il de donner **l'illusion** qu'on se préoccupe et réfléchit à la DRFIP aux problèmes plutôt que d'afficher une volonté réelle de s'en prendre aux véritables causes de la souffrance ? Nous devrions être rapidement fixés s'il subsiste encore quelque doute en la matière.

De la même manière, la composition de groupes de travail d'agents A, B et C pour participer à la réflexion sur les thèmes précités pose question.

Notons d'ailleurs qu'on ne sondera pas les agent.es de catégorie A, B et C sur les pistes « *d'amélioration de l'attractivité à la DRFIP* » signe sans doute que vous connaissez les propositions qu'ils et elles pourraient formuler et que vous n'êtes pas en mesure de les satisfaire.

Pour le reste, tant mieux si quelques heureux et heureuses élu.es peuvent espérer exposer, peut-être de façon cathartique, une partie de leurs réflexions et propositions visant à œuvrer aux améliorations attendues notamment en termes d'animation métier et de conditions de travail etc ... Mais nous espérons que leur parole ne sera pas filtrée, transfigurée et expurgée de toute aspérité jugée trop embarrassante par les animateurs de ces groupes de travail qui resteraient de fidèles artisans de la « *conduite de vos changements* ».

L'objectivité de ces ateliers pose donc question puisque vous en maîtrisez tout : de la composition des groupes de travail au recensement des propositions qui pourrait en être établi.

Nous ignorons même pour les ateliers ouverts indifféremment aux cadres A, B ou C si une représentation par grade est attendue ou s'il pourrait y avoir une surreprésentation d'une ou plusieurs de ces catégories au sein de ces groupes de travail.

Nous déplorons que la méthode choisie ne permette pas d'expression plus collective que celle d'un échantillonnage et nous nous étonnons du choix de cette technique du panel qui instrumentalise nos

collectifs et en donnant l'illusion d'une pratique de démocratie directe quand vous avez pourtant refusé en juin dernier une audience collective aux collègues de l'Argonne accompagné.es de nos organisations syndicales.

En conclusion, Monsieur le Directeur, nous convenons très volontiers que votre pratique du dialogue sociale est, au moins dans sa forme, plus respectueuse que celle de votre prédécesseur. Nous ne nions pas que vous avez su rompre avec certaines maltraitances qui consistaient à faire assumer aux agent.es (en termes de rattrapage horaire notamment), les dysfonctionnements bâtimentaires ponctuels que connaissent nos sites (pannes électriques etc), nous avons également pris bonne note de votre engagement à ne plus contraindre aucun.e collègue à télétravailler dès qu'un aléa de courte durée rend inutilisable des locaux.

Nous reconnaissons enfin que nous semblons pouvoir nous féliciter d'un retour à certaines pratiques de bon sens comme l'octroi plus aisé de facilités comme les 1/4 d'heure supplémentaires pour déjeuner en cas de fermeture d'un restaurant administratif ...

Mais si dans un souci d'objectivité, il nous importait également de souligner l'ensemble de ces éléments, nous tenions aussi et surtout à vous rappeler notre vigilance sur les difficultés plus structurantes du mal-être au travail à la DRFIP.

Nous attendons désormais de la DRFIP qu'elle prenne toute la mesure de la souffrance au travail sans fuir ses responsabilités et qu'elle fasse preuve d'un réel volontarisme pour faire cesser les dysfonctionnements constatés. Nous attendons de la DRFIP des réponses fortes pour mettre un terme au management toxique qui gangrène dangereusement quelques-uns des services de cette direction.

Ce n'est qu'à ce prix que nous endiguerons certaines dérives dont l'actualité nationale a montré qu'elles pouvaient avoir des conséquences dramatiques.

Cordialement,

La section de Solidaires Finances Publiques Paris